



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 15 juillet 2020

0 800 200 303 : le numéro vert régional pour s'informer sur l'apprentissage en Pays de la Loire

L'apprentissage constitue une voie d'excellence pour les jeunes de 16 à 29 ans et un moyen de répondre aux besoins de compétences des entreprises, celles d'aujourd'hui et de demain. Pour autant, beaucoup de personnes se posent des questions sur l'apprentissage :

- est-il ouvert pour mon enfant ?
- où puis-je suivre une formation en apprentissage et comment trouver une entreprise ?
- en tant qu'employeur, comment puis-je recruter un jeune en apprentissage ?
- je suis une entreprise : quelles sont les aides auxquelles je peux prétendre pour un apprenti ?

Dans le cadre de la conférence sociale régionale, l'État, la Région et les partenaires sociaux ont souhaité permettre un accès facile aux informations concernant l'apprentissage. Ce numéro vert porté par le Cariforef des Pays de la Loire traduit concrètement cette volonté.

Pour encourager et inciter les entreprises à continuer à recruter des salariés en contrat d'apprentissage malgré le contexte économique difficile, le gouvernement a annoncé le 4 juin un plan de relance de l'apprentissage avec notamment la mise en place d'une aide exceptionnelle à l'embauche d'apprentis pour toutes les entreprises jusqu'au niveau de la licence professionnelle. Cette aide est de 5 000 € pour un apprenti mineur et de 8 000 € pour un apprenti majeur.

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation
du travail et de l'emploi
Jean-Philippe Bosson
02 53 46 78 63/06 46 45 19 76
paysdl.communication@direccte.gouv.fr

Région des Pays de la Loire
Gwenola Cariou – Huet
Tél : (33) 2.28.20.60.65/ 06.82.80.18.92
gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr